

Chaque jour, agir, organiser, fédérer pour une meilleure santé auditive en France

Septembre 2017

Communiqué de presse

L'association JNA lance sa 2nde « Semaine de la santé auditive au travail » à l'occasion de la Semaine Européenne de la Sécurité et de la Santé au travail, du 23 au 28 octobre 2017.

L'association JNA alerte sur l'insuffisante prise en compte des effets auditifs et extra-auditifs dans les politiques de bien être développées en entreprise. Deux raisons peuvent être avancées : l'ignorance des effets du bruit sur les mécanismes de l'oreille et l'état général de santé ainsi que l'orientation de lutte contre le bruit afin de respecter les seules obligations réglementaires.

23-28 octobre 2017
Semaine de la santé auditive au travail

Dirigeants, DRH, RSE, CHSCT, Médecine du travail, SST
l'association JNA vous accompagne dans
la démarche de sécurité et de santé de votre entreprise.

Santé auditive : un facteur clé de bien-être au travail

www.sante-auditive-autravail.org

0810 200 219 (1^{er} Auai)
contact@sante-auditive-autravail.org

L'association JNA invite les acteurs de l'entreprise à une réflexion globale intégrant la santé auditive, en action primaire de prévention, en amont des approches de lutte contre les risques auditifs et « handicap ».

Cela nécessite de considérer les impacts du bruit en deçà des seuils réglementaires et d'associer plus systématiquement une réflexion sur les apports de l'acoustique et de l'ergonomie.

Ces démarches questionnent également le fait individuel du bruit dans le collectif.

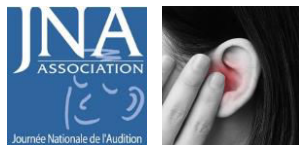
Grâce à une approche positive « bien-être au travail », l'entreprise aura alors la possibilité de générer de vrais leviers de gains en performance, individuels et collectifs.

Les dirigeants comme les salariés ont besoin de trouver du sens à la mise en œuvre des démarches bien-être au travail.

Plus d'info, nouveau site web : <http://www.sante-auditive-autravail.org/>

contact@sante-auditive-autravail.org

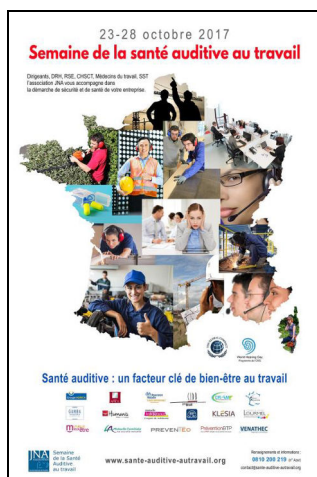
Télécharger l'affiche : <http://journee-audition.org/images/semaine-sante-auditive-travail.jpg>



Chaque jour, agir, organiser, fédérer pour une meilleure santé auditive en France

23-28 octobre : Semaine de la santé auditive au travail Mode d'emploi

A l'occasion de la Semaine Européenne de la sécurité et de la santé au travail qui se tient tous les ans du 23 au 28 octobre 2017, l'association JNA lance la 2^{nde} édition de la Semaine de la Santé auditive au travail. Il s'agit d'un nouveau rendez-vous national pour favoriser les démarches de Bien Etre au travail en intégrant la notion de « santé auditive » comme source de gains de santé, de bien-être et de performance au travail.

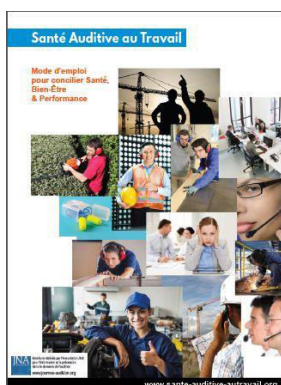


L'affiche officielle de la Semaine de la Santé auditive au travail

Le site Internet www.sante-auditive-autravail.org

support de ce grand mouvement sociétal en faveur de la santé, du bien-être. Différentes thématiques y sont développées ainsi que des approches socio-économiques de la santé auditive dans l'entreprise.

Des outils spécifiques comme des affichettes « 3 Bons gestes de santé auditive dans l'atelier ou sur le chantier » et « 3 bons gestes de santé auditive au Bureau ».



Les Brochures dédiées dirigeants et salariés

« Santé auditive au travail : mode d'emploi pour concilier Santé, Bien Etre et performance ».

Brochure de 12 pages indiquant aux acteurs de l'entreprise les gains possibles en santé, bien-être et performance au travail et les conseils pour les obtenir.



Chaque jour, agir, organiser, fédérer pour une meilleure santé auditive en France

Le coût social du Bruit a été estimé à 57 milliards d'euros

Le coût social du Bruit a été estimé par le Conseil National du Bruit à 57 milliards d'euros. Le coût social de la fatigue auditive n'est quant à lui pas encore évalué.

L'association JNA révélera, lors de la Semaine de la santé auditive au travail, les résultats d'un audit réalisé au sein d'un service administratif pilote.

Les effets les plus pernicioeux du bruit : les effets extra-auditifs

Les effets du Bruit ne se limitent pas à l'appareil auditif, ni aux voies nerveuses et aux aires cérébrales spécifiques de l'audition. Du fait des interconnexions de toutes les voies nerveuses entre elles, les messages nerveux d'origine acoustique atteignent, de façon secondaire, d'autres centres nerveux et provoquent ainsi des réactions marquées au niveau d'autres fonctions biologiques ou d'autres systèmes physiologiques. En prenant en compte les effets extra-auditifs, il est alors possible d'agir sur les impacts connexes et de réduire les sources de risques cardio-vasculaires, de risques psycho-sociaux, de perte de vigilance source d'accidents du travail et de bien d'autres. Des impacts interconnectés qui sont à mieux considérer.

La santé auditive : un enjeu RH

La population active au travail est déjà marquée par les effets auditifs et extra-auditifs. L'omniprésence du bruit ainsi que les modes de consommation « du bruit » en dehors du temps de travail impactent l'état de santé des Français. Les troubles de l'audition sont de plus en plus fréquents (acouphènes : sifflements, bourdonnements dans les oreilles) ; les traumatismes sonores aigus s'accompagnent de pertes prématurées de l'audition et la presbycusie (phénomène d'usure naturelle des cellules sensorielles de l'oreille avec l'âge) est de plus en plus précoce. Ainsi l'état de santé auditif de la population active est déjà entaché de ces évolutions négatives.

Avec le vieillissement de la population au travail, le phénomène de presbycusie devient un sujet incontournable des politiques du Bien Vieillir au sein des entreprises.

La santé auditive en entreprise : un enjeu sociétal

Intégrer la dimension Santé auditive c'est agir en amont des risques de surdit  professionnelle. Il s'agit non plus de lutter contre les  missions sonores toxiques mais de d velopper une politique de Bien-Etre au travail en int grant toutes les conditions possibles pour d velopper la qualit  de vie sonore et pr server la sant  des salari s. Aujourd'hui le spectre d'analyse se r duit bien souvent «   la lutte contre les risques ». Cela reste une condition incontournable pour le respect des salari s mais non suffisante pour d velopper une politique de bien- tre.

Des r f rences solides de grandes entreprises qui nous font confiance :

A roport de Paris, Airbus, Air Liquide Welding France, Banque Bred, Bayer, Bristol Meyers Squibb, Bureau V ritas, Calor, Campenon Bernard Construction, Chanel, Cisco System, Cr dit Agricole, Darty, Deloitte & Associ s, EDF, Esterline Connection Technologies, Ethypharm, GIE Aviva, IBM France, INA (Institut National de l'Audiovisuel), Ipsen Pharma, Kalizea, L'Or al, La Banque Postale, Laboratoires Servier Industrie, LCL Cr dit Lyonnais, LFB Biom dicaments, Manpower, MBF Aluminium, Novandie Groupe Andros, Papeteries Emin Leydier, PDM Industries, PSA Peugeot Citro n, Reedexpo, Safran, Saint Gobain, SNCF, Subsea, Thales Avionics, Triskalia, Mutuelle Familiale, Sixense environnement, Gamba Acoustique, IRP-auto, Mutuelle Air-France, BRGM, ATOS, Next TV RADIO, INRA, Agence Fran aise de D veloppement, Novartis, Valeo, Camieg...



Chaque jour, agir, organiser, fédérer pour une meilleure santé auditive en France

Le groupe d'experts de l'audition, membres du Comité scientifique de l'association JNA

	EXPERTS	SUJETS
	Docteur Didier BOUCCARA Médecin ORL - Praticien Hospitalier (75) Explorations fonctionnelles	Pathologies ORL – Pertes de l'audition et surdités – Presbycousie – Acouphènes
	Dr. Shelly Chadha Médecin ORL	Responsable programme de prévention de la surdité et des risques auditif - OMS
	Pr. Olivier DOUVILLE Docteur en psychologie – Maître de conférence (75)	Docteur en psychologie clinique – psychanalyste. Maître de conférence Université Paris Ouest La Défense
	Laurent Droin Directeur CIDB	Ingénieur acousticien – Directeur du CIDB
	Docteur Pascal FOILLET Médecin ORL – Praticien hospitalier (92)	Pathologies ORL - Pertes de l'audition et surdités – Presbycousie – Acouphènes – Implants
	Monsieur Philippe METZGER Audioprothésiste diplômé d'Etat (75)	Aides auditives – Accompagnement audioprothétique et prises en charge
	Madame Roselyne NICOLAS Spécialiste des acouphènes Présidente de France Acouphènes (75)	Acouphènes – Prise en charge et accompagnement des patients acouphéniques – Politique de santé publique
	Professeur Jean-Luc PUEL Directeur de Recherche Inserm Institut des neurosciences - Montpellier (34)	Recherches sur les solutions curatives acouphènes et hyperacousie – recherches sur les cellules sensorielles de l'oreille et neurosciences – Audiologie - Solutions du futur
	Monsieur Eric RAUBER Audioprothésiste diplômé d'Etat – Lyon (69)	Aides auditives – Accompagnement audioprothétique et prises en charge
	Monsieur Jean STANKO Président de l'association JNA Ancien audioprothésiste diplômé d'Etat - Lyon (69)	Politique de l'association – Politique de santé – Orientations des campagnes JNA – Audition
	Professeur Hung THAI VAN ORL, Chef de service audiologie et explorations orofaciales - Hôpital Edouard Herriot - Hôpital Femme Mère Enfant (69) Centre de référence «Apprentissage et audition» - Centre Expert de l'Audition et troubles de l'équilibre	Audition et troubles des apprentissages – Audition et vertiges – ORL pédiatrique – Prise en charge des seniors du grand âge – Neurosciences et solutions de médiation
	Docteur Paul ZYLBERBERG Médecin du travail (75) Responsable d'associations	Bruit au travail : réglementation – Démarches de réduction du bruit – Surdités professionnelles – Surdités en France et dans le monde
	Professeur André Chays Professeur ORL (CHU de Reims) – Membre correspondant de l'Académie de médecine	Pathologies ORL - Pertes de l'audition et surdités – Presbycousie – Hypercaousie - Acouphènes – Troubles de l'équilibre